

Critérium Individuel Régional B 2025/2026

**Dimanche 8 mars 2026 organisé par la Commission sportive régionale à
Marquion, Salle des sports du collège, Rue du four**

Arbitrage : Marie Noëlle DUBREUCQ, Sébastien JOLY & Xavier GODIN

Horaire	Catégories		
8H30	C5A C7 C11 C13	MESSIEURS nés de 1981 à 2004 MESSIEURS nés de 2005 à 2008 GARCONS nés en 2011 et 2012 GARCONS nés en 20013 et 2014	Messieurs A Juniors M Minimes M Benjamins
9H30	C0 C1 C3 C5C	MESSIEURS nés en 1960 et avant MESSIEURS nés de 1961 à 1970 MESSIEURS nés de 1971 à 1980 MESSIEURS de classement inférieur à 1200 pts. <i>Non qualificative pour les nationaux</i>	Vétérans 3 Vétérans 2 Vétérans 1 Messieurs C
10H30	C9 C4 C12	GARCONS nés en 2009 et 2010 DAMES nées de 1966 à 1980 FILLES nées en 2011 et 2012	Cadets Vétérans 1 Dames Minimes F
11H30	C6 C8 C2 C14	DAMES nées de 1981 à 2004 FILLES nées de 2005 à 2008 DAMES nées en 1965 et avant FILLES nées en 2013 et 2014	Dames Juniors F Vétérans 2 Dames Benjamins
13H30	C10 C16 C15	FILLES nées en 2009 et 2010 FILLES nées en 2015 et après <i>Non qualificative pour les nationaux</i> GARCONS nés en 2015 et après <i>Non qualificative pour les nationaux</i>	Cadettes Poussines Poussins
14H30	C0A	MESSIEURS nés en 1950 et avant Non qualificative pour les nationaux	Vétérans 4

EXTRAITS DU REGLEMENT REGIONAL :

Tout désistement doit être signalé au juge arbitre dès que possible et au moins 7 jours avant l'épreuve. Passé ce délai, il sera nécessaire de le motiver par écrit accompagné d'un justificatif pour qu'il ne soit pas considéré comme forfait avec application d'une amende de 25 €.

- Pour le 59 à Marie Noëlle Dubreucq, 06 98 85 77 06 ou mndubreucq@wanadoo.fr
- Pour le 62 à Sébastien Joly, Tél : 06 84 10 26 04 ou ufolep62tt.lens@gmail.com

Des matchs de classement seront organisés après les ¼ de finale pour établir un classement pour les places 5 à 8 dans toutes les séries. Les séries C15, C16, C5C et V4 ne sont pas concernées par cette mesure.

- « Tout joueur ne participant pas à un match de classement sera classé à la dernière place du tour. »
- Tout joueur, ne peut quitter la compétition sans en avoir été éliminé s'il n'a pas l'autorisation expresse du juge arbitre. Ce joueur sera classé à la dernière place du tour et une amende de 10 € sera appliquée.